

PDC suisse

PH, PDC Suisse, Klaraweg 6, Case postale 5835, 3001 Berne

Office fédéral de l'énergie
M. Omar El Mohib
3003 Berne

Berne, le 15 novembre 2010

Concerne: Audition concernant le plan sectoriel « Dépôts en couches géologiques profondes », étape 1

Madame la Conseillère fédérale,
Mesdames et Messieurs,

Vous nous avez invités, par votre courrier du 23 août 2010, à vous faire part de nos observations concernant la première étape du plan sectoriel « Dépôts en couches géologiques profondes ». Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de nous exprimer et vous soumettons ci-après notre position.

Pour le PDC suisse, il est de la responsabilité de l'Etat de trouver une solution au problème des déchets radioactifs. Nous devons nous engager envers les générations futures à laisser derrière nous les déchets radioactifs produits aujourd'hui sous une forme qui ne représente pas un fardeau.

Pour le PDC, la mise en place d'un procédé fiable pour l'élimination des déchets radioactifs est une condition impérative avant de procéder à la construction de nouvelles centrales nucléaires ou à leur remplacement. Le PDC soutient la solution d'entreposer ces déchets dans des dépôts en couches géologiques profondes, afin d'assurer une élimination sûre et rapide des déchets radioactifs. Il est donc indispensable de trouver des sites d'accueil pour ces installations.

Nous ne souhaitons pas prendre position sur les détails techniques de la sélection des domaines d'implantation géologiques, mais y apportons notre soutien de manière générale. Cette sélection doit en effet répondre avant tout à des critères d'adéquation géologique et de sécurité technique. Le choix des roches d'accueil doit donc être le résultat d'un processus scientifique garantissant une sécurité optimale à long terme, et assurant que ces déchets soient tenus à l'écart de l'homme et de la nature, indépendamment des changements sociaux ou climatiques qui se produisent à la surface de la terre.

Parti Démocrate-Chrétien

Klaraweg 6, Case postale 5835, 3001 Berne
T 031 357 33 33, F 031 352 24 30,
info@cvp.ch, www.pdc.ch, PC 30-3666-4

Le PDC suisse estime toutefois que des enseignements doivent être tirés de la mauvaise expérience du Wellenberg en 2002. La participation de la population concernée par ces dépôts est essentielle pour garantir leur acceptation, et celle-ci doit intervenir suffisamment tôt dans le processus de sélection des sites. Pour nous, une procédure de sélection transparente, ouverte, et aux décisions clairement documentées est donc indispensable.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez au présent courrier et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

PARTI DEMOCRATE-CHRETIEN SUISSE

Sig.

Christophe Darbellay, Conseiller national
Président

Sig.

Tim Frey
Secrétaire général